

Instrument unique de l'UE pour le financement en
fonds propres : mécanismes de fonds propres
COSME et Horizon 2020

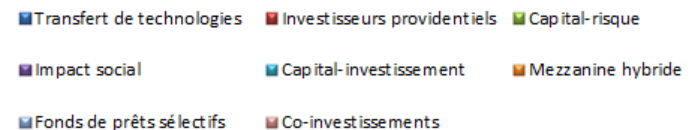
Rôle du FEI sur le marché du capital-risque



- Soutien précoce dans la levée de fonds
- Label de qualité
- Amélioration des modalités et conditions
- Promotion des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise
- Transparence
- Soutien aux équipes émergentes
- Soutien à long terme

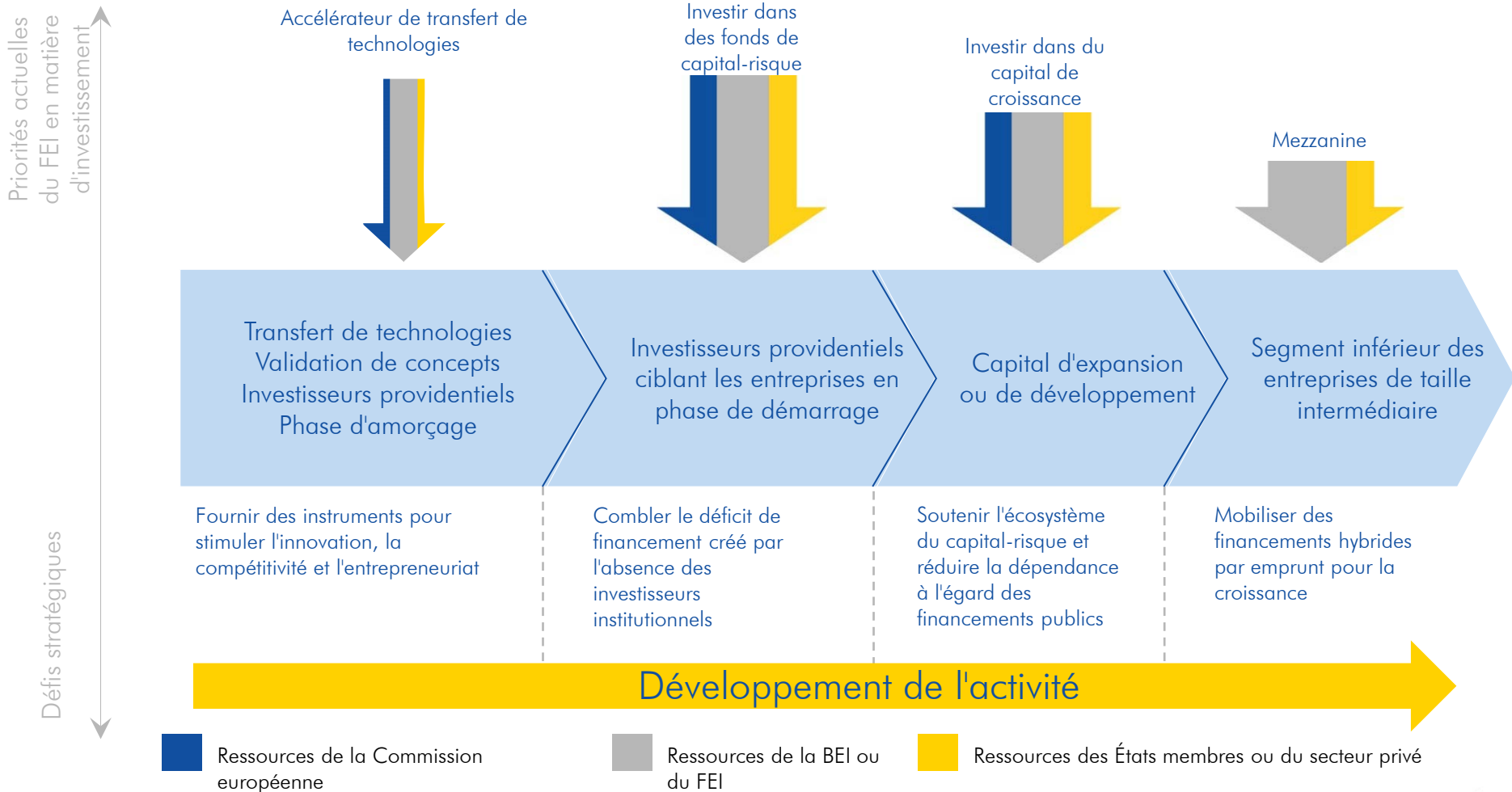
Ventilation des volumes par type de produit en 2015

Type de produit	Nombre d'opérations	Montant engagé (Mio EUR)
Transfert de technologies	7	106
Investisseurs providentiels	10	52
Capital-risque	25	812
Impact social	3	35
Capital-investissement	23	842
Mezzanine hybride	5	201
Fonds de prêts sélectifs	3	80
Co-investissements	9	52
Total engagé	85	2 180

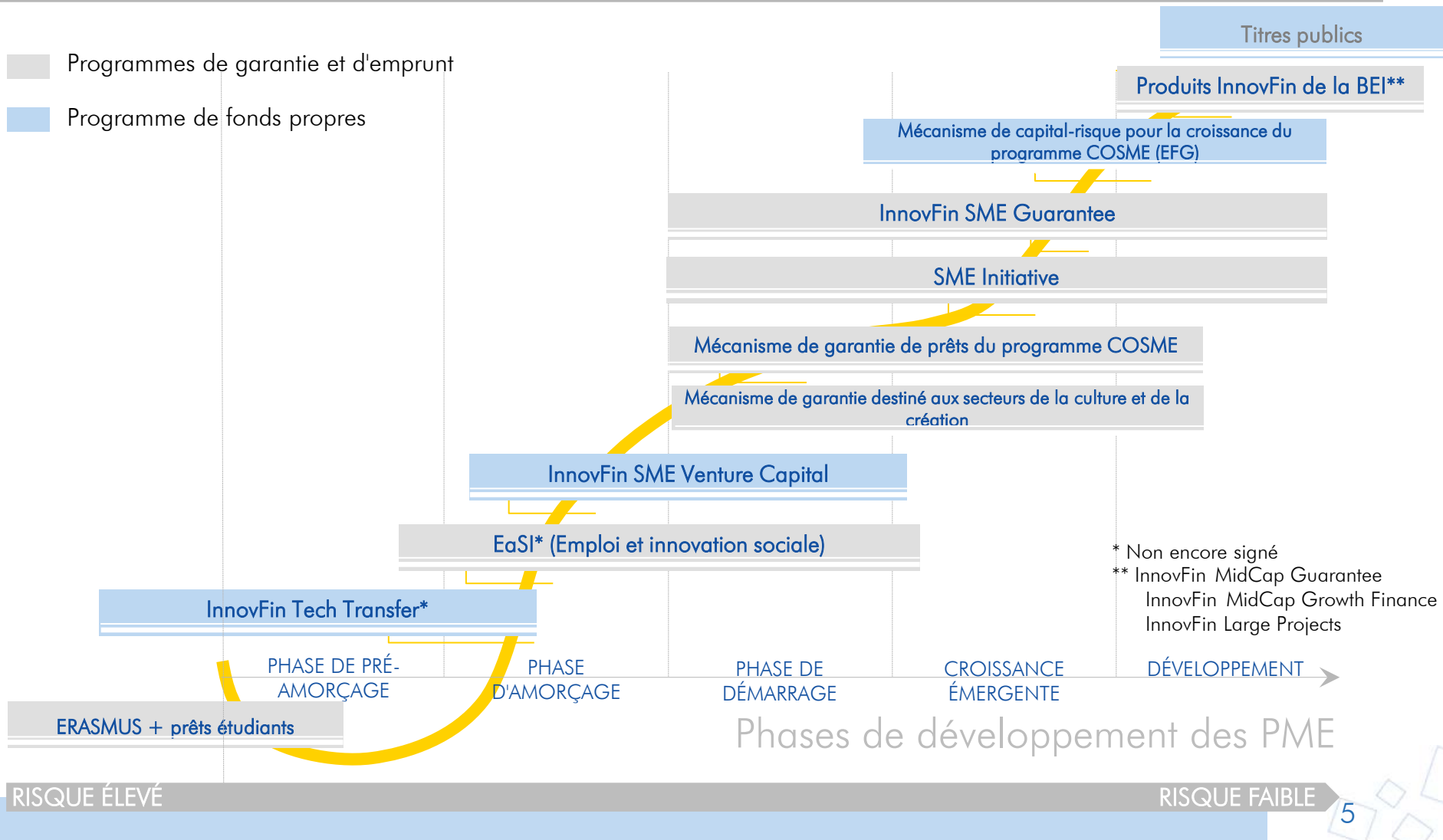


- Sur 85 engagements, **46** concernent de nouveaux gestionnaires de fonds
- En décembre 2015, 2,18 Mrd EUR étaient engagés, dépassant de 7 % l'objectif annuel (2 Mrd EUR)
- Le dépassement de l'objectif correspond principalement à des financements sur ressources de capital-risque

FONDS PROPRES : importants à chaque Étape du développement de l'activité



Financements du FEI au titre de programmes de l'UE



Instrument unique de l'UE pour le financement en fonds propres



Instrument unique de l'UE pour le financement en fonds propres

« Soutenir la croissance ainsi que la recherche et l'innovation des entreprises de l'UE, du démarrage jusqu'à la croissance et l'expansion »

InnovFin SME Venture Capital
(430 Mio EUR + 30 Mio EUR dispositif pilote investisseurs providentiels pour les TIC)

UE28 et pays associés au titre d'H2020

Mécanisme de capital-risque pour la croissance du programme COSME
(630 Mio EUR au maximum)

UE28, Islande, Monténégro, Turquie, ARYM, Albanie, Serbie

PHASE DE PRÉ-AMORÇAGE

PHASE D'AMORÇAGE

PHASE DE DÉMARRAGE

CROISSANCE ÉMERGENTE

DÉVELOPPEMENT

EXPANSION

RISQUE ÉLEVÉ

Fonds intervenant à différentes étapes – InnovFin SME VC & COSME

RISQUE FAIBLE

InnovFin SME Venture Capital – Principales caractéristiques

Fonds de transferts de technologies, de capital-risqueurs et d'investisseurs providentiels et fonds de co-investissement centrés sur les entreprises en phase initiale de développement

Centré sur les objectifs d'Horizon 2020 (p. ex., TIC, sciences de la vie, énergie propre, technologies)

Entreprises en phases de pré-amorçage, d'amorçage et de démarrage (amorçage et premier tour de table inclus)

Pari passu, au moins 30 %* d'investissements privés

Investissement de 30 Mio EUR au max., 50 %** au max. du total des engagements (CATALYSEUR)

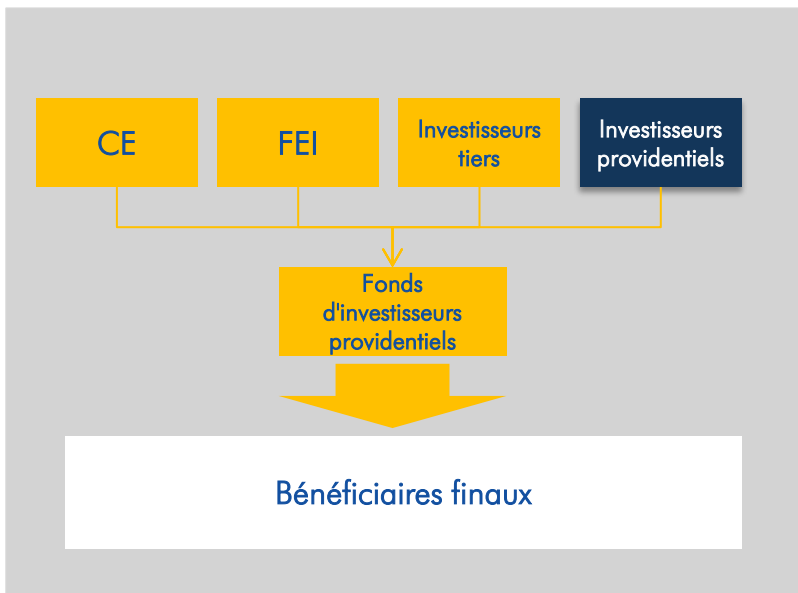
4 premières transactions signées à fin février 2016
Appel ouvert à manifestation d'intérêt jusqu'au 30.09.2020

*10 % dans le cas de fonds de co-investissement avec des investisseurs providentiels.

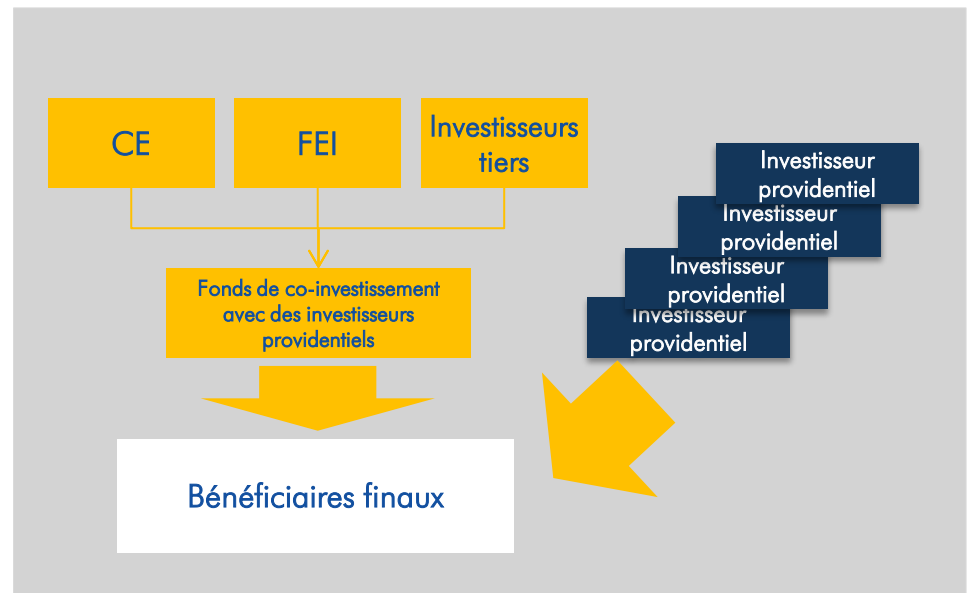
**70 % au maximum dans le cas de fonds de co-investissement avec des investisseurs providentiels, soumis à conditions.

Fonds d'investisseurs providentiels : 2 modèles économiques

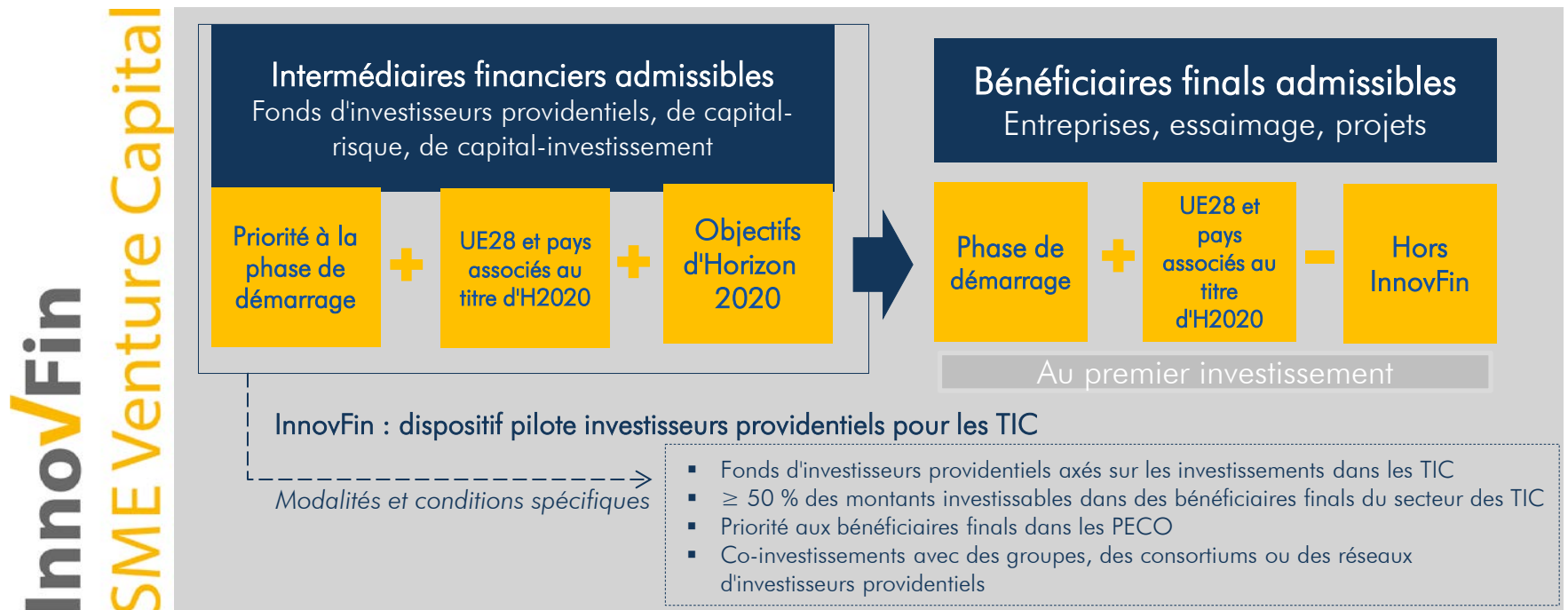
Fonds géré par un investisseur providentiel



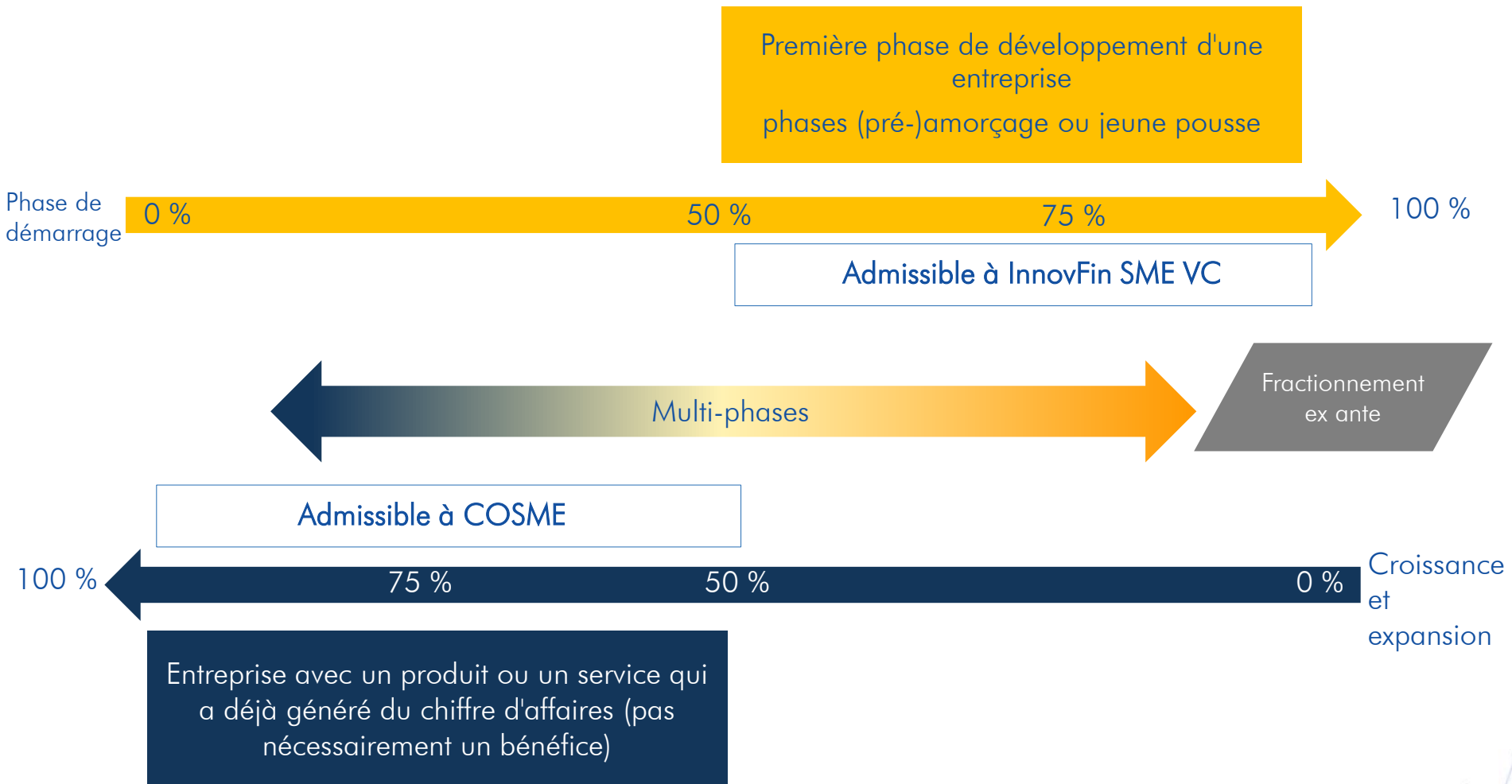
Fonds de co-investissement avec des investisseurs providentiels



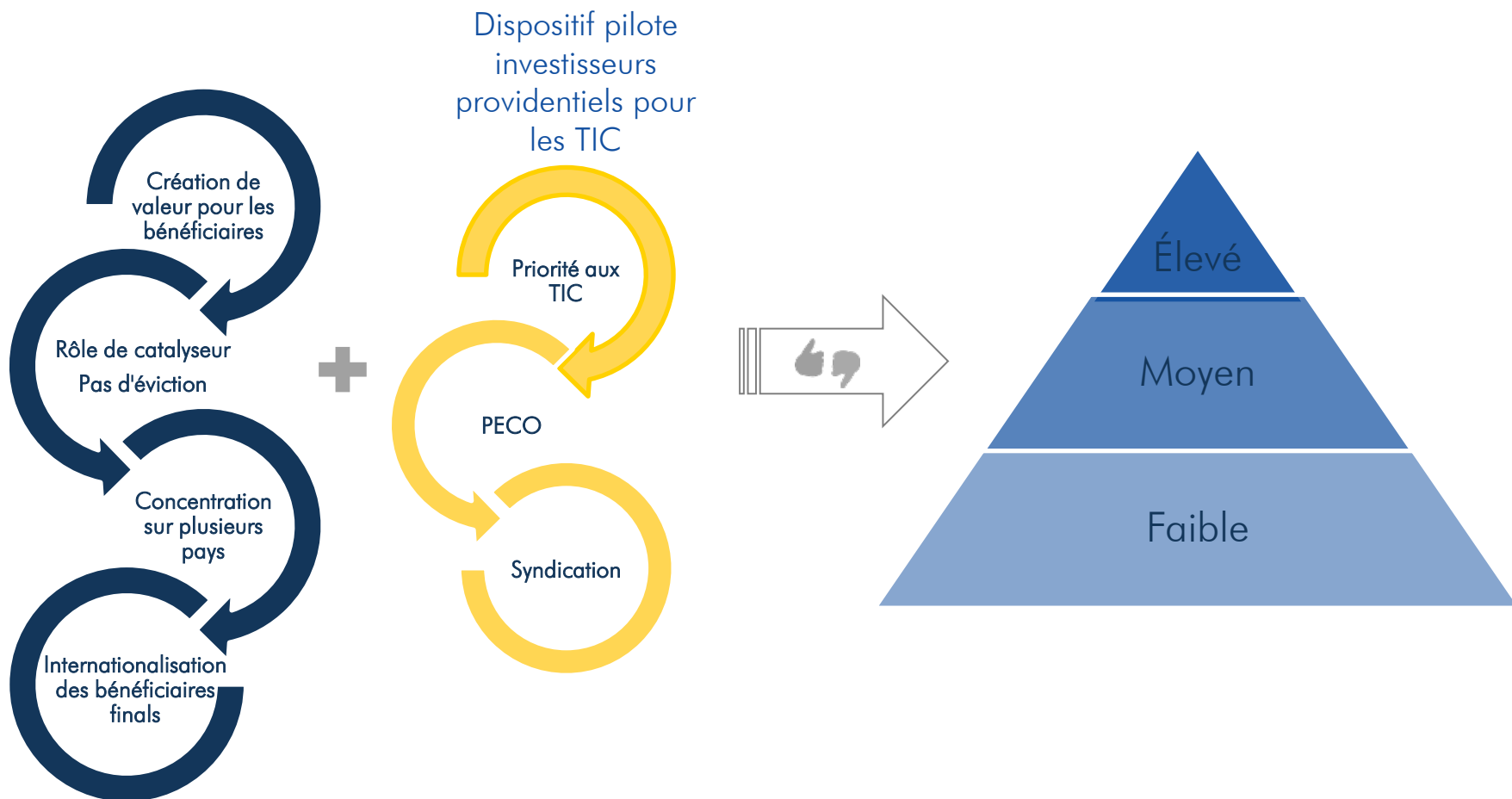
InnovFin : intermédiaires et bénéficiaires finaux



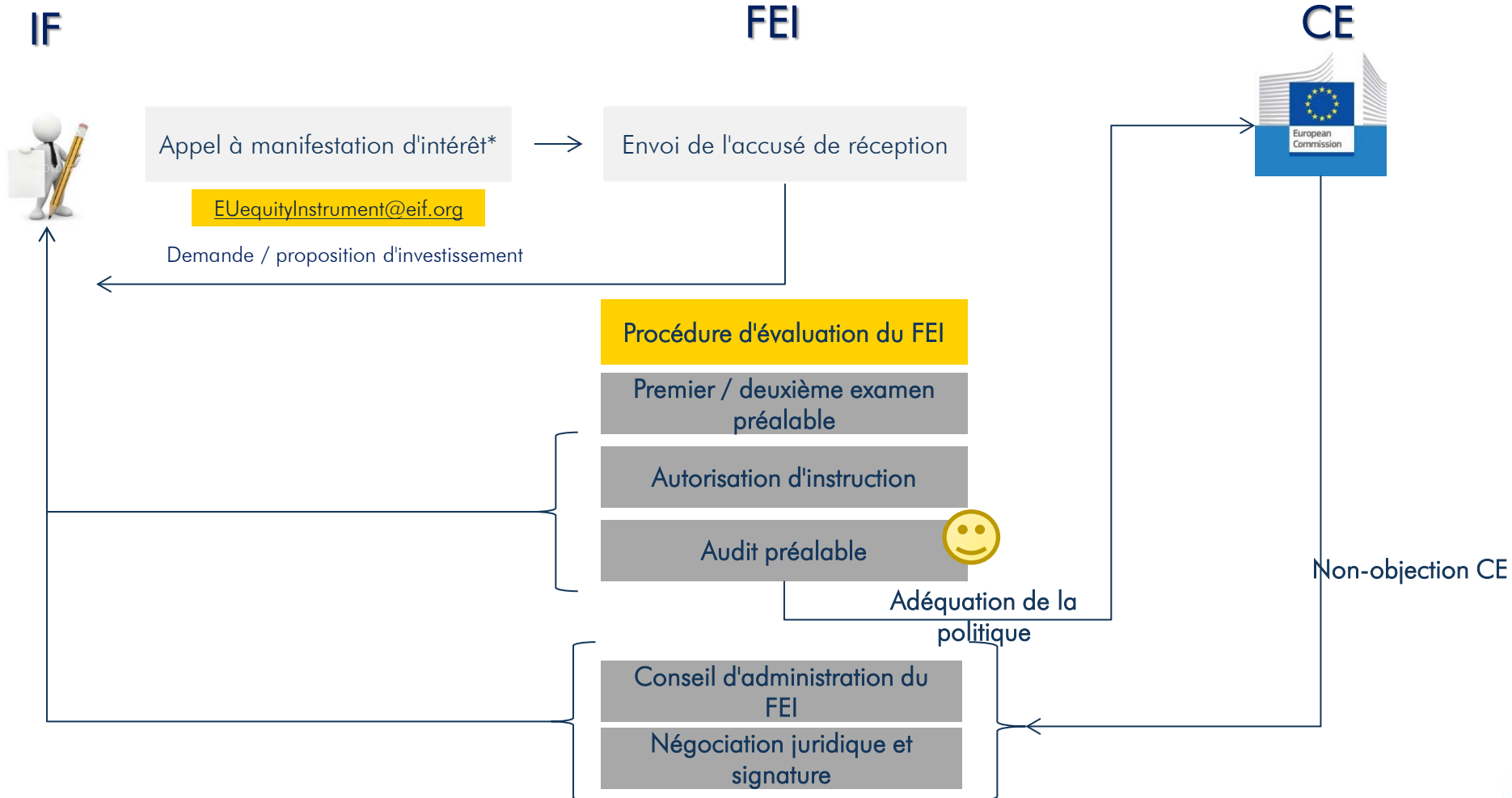
Synergies entre InnovFin SME VC et COSME EFG



Évaluation de l'adéquation de la politique



Processus de sélection et d'investissement



* Les dossiers reçus via le canal habituel du FEI dealflow.inv@eif.org sont aussi examinés.

Merci de votre attention

Des questions ?